

Audit - Qualité - Circuit

L. MORVAN, V. BESNARD, S. ROCHER, A. MARQUET
Pharmacie, CH du Nord Mayenne, Mayenne - lauryne.morvan@orange.fr

Contexte

En octobre 2024, un audit de l'Interdiag DMS (dispositifs médicaux stériles) / DMI (dispositifs médicaux implantables) de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux) a été mené afin de faire un état des lieux du circuit des DMS/DMI en vue de l'élaboration de la politique de management de la qualité du circuit des DMS/DMI. Cet audit a permis de définir des actions correctives à prioriser dont les visites des lieux de stockage des DM.

Matériels et Méthodes

Grille d'audit élaborée à partir de critères de l'audit ANAP complétée par des critères internes.

11 questions comprenant les modalités de stockage, la sécurité et la gestion des stocks des DMS :

- 9 critères d'observation ;
- 2 critères déclaratifs (questions posées aux soignants).

Critères d'inclusion : tous les services de soins du CHNM : médecine, chirurgie, santé mentale, EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Auditeurs :

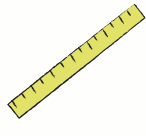
- Binôme, interne/pharmacien ou interne/préparatrice
- Analyse de résultats sur un tableur Excel



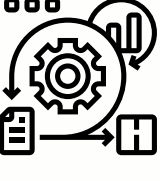
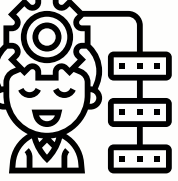
Résultats

24 services ont été audités. Le pourcentage global de **conformité est de 70%**.

POINTS CONFORMES

	Condition de stockage : local dédié et DMS à l'abri de la lumière	100%
	Entretien des locaux	100%
	Stockage adapté à la taille des DMS	92%

POINTS CRITIQUES

	Présence du document de traçabilité des péremptions et de l'entretien des armoires de stockage	66%
	Suivi des péremptions	63%
	Connaissance de la procédure des bonnes pratiques de stockage des DMS	22%

POINTS D'AMELIORATION

	Fermeture sécurisée de la salle de soins	74%
	Fermetures des rideaux des armoires de stockage	79%
	Identification du lieu de stockage du DMS identifiable et lisible	79%

Conclusion et discussion

Le pourcentage de conformité globale de 70% montre un niveau de qualité satisfaisant des conditions de stockage des DMS. Les points d'amélioration pouvant facilement être mis en œuvre sont : l'impression de nouvelles étiquettes, le rappel et l'envoi de la procédure de traçabilité d'entretien et gestion des péremptions, le rappel des bonnes pratiques de stockage.

Cet audit a également permis d'échanger avec les équipes et a été apprécié. Il constitue un moment de communication ascendante et descendante entre la pharmacie et les unités de soin. Celui-ci a permis de faire quelques rappels des bonnes pratiques de stockage notamment :

- ne pas attacher les DMS avec un élastique;
- ne pas utiliser de fluo ou marqueur sur les conditionnements.

La compréhension du risque lié à ces mauvaises pratiques permettra une meilleure application des recommandations.